



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Île Maurice

Question écrite n° 43511

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur l'enseignement français à l'étranger, plus particulièrement à l'île Maurice. Les familles mauriciennes font un grand effort financier pour offrir à leurs enfants une éducation française de qualité. Les résultats au baccalauréat sont année après année très satisfaisants. Toutefois cela ne signifie pas que tous les élèves qui ont intégrés le système français arrivent jusqu'au bac. En effet, une "sélection" s'opère au fur et à mesure des classes. Dès lors il semblerait particulièrement intéressant de développer des lycées techniques parallèlement aux lycées d'enseignement généraux, ce afin de permettre à l'enseignement français d'être présent de la manière la plus diverse qui soit. Faire cohabiter ces deux types d'enseignement permettrait aux enfants devant quitter la filière générale de ne pas se sentir exclus. Cela permettrait aussi aux parents de prendre des décisions plus rapidement tout en étant moins désemparés. Aussi, il souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur une telle mise en place.

Texte de la réponse

Le réseau d'enseignement français à l'étranger à l'île Maurice compte 5 établissements homologués par le ministère français de l'éducation nationale dont 3 sont liés à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) par une convention. Ces établissements scolarisent 4 400 élèves dont 14 % sont de nationalité française, 22 % sont franco-mauriciens, 62,5 % sont de nationalité mauricienne et 1,5 % de nationalité tierce. Les établissements scolaires français à l'île Maurice dispensent un enseignement conforme aux programmes français de la maternelle aux classes terminales dans la voie générale. Les résultats y sont excellents ainsi qu'en atteste le taux de réussite au baccalauréat (98 %). Le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger a vocation à assurer un enseignement général et n'a pas la possibilité matérielle de répondre aux demandes d'orientation très diverses dans l'ensemble des voies technologiques et professionnelles. Une étude d'opportunité relative à la création de filières technologiques au sein des établissements d'enseignement français à l'île Maurice serait donc nécessaire afin d'en mesurer la faisabilité financière et de s'assurer que cette initiative réponde aux attentes des familles. Il serait également important de vérifier que cette démarche est en adéquation avec les possibilités du marché local du travail. Ce réseau n'a pas non plus vocation à se substituer à l'enseignement local. Celui-ci fait l'objet d'une politique de coopération éducative développée. Ainsi, des filières professionnelles ont été créées dans l'enseignement secondaire local, qui délivrent des diplômes français ou reconnus par le ministère français de l'éducation nationale. Le lycée de Flacq en particulier prépare en trois ans près de 400 élèves à 4 brevets de techniciens : mécanique automobile, fabrication et maintenance mécanique, électrotechnique et électronique, bâtiment. Dans l'enseignement supérieur, divers organismes proposent également des formations technologiques en partenariat avec des structures universitaires françaises la chambre de commerce et d'industrie de Maurice propose notamment 3 brevets de technicien supérieur (BTS) sous tutelle pédagogique du lycée La Bourdonnais (conventionné avec l'AEFE) et de l'académie de la Réunion : assistant de gestion, management des unités commerciales et informatique de gestion.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43511

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1941

Réponse publiée le : 9 juin 2009, page 5594